Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Communiqué de presse

Embargo: 15.11.2011, 9:15

20 Situation économique et sociale de la population

N° 0351-1111-30

Enquête sur le budget des ménages 2009

Les ménages en Suisse dépensent un huitième de leur budget pour l'alimentation

Neuchâtel, 15.11.2011 (OFS) – **En 2009, le revenu mensuel disponible des ménages privés en Suisse se montait à 6650 francs en moyenne, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le revenu disponible a été consacré en grande partie à la consommation de biens et de services: les dépenses pour le logement et l'énergie représentaient 1495 francs, ce qui en a fait le principal poste du budget des ménages. Ces derniers ont dépensé quelque 1185 francs par mois pour les produits alimentaires, les boissons et la restauration, soit 13% de leur budget. Après déduction de toutes les dépenses, le montant restant pour l'épargne était de 1160 francs en moyenne.**

Le revenu brut
Le revenu mensuel du travail s'élevait à 7055 francs en moyenne, ce qui en a fait la composante principale du budget. Il représentait 75,3% du revenu brut. Deuxième source de revenus des ménages, les rentes et transferts sociaux représentaient en moyenne 19,1% du budget.
Les revenus de la fortune ont joué un rôle secondaire (4,3% en moyenne du revenu brut) pour une grande partie des ménages; ils représentaient plus de 5% du revenu brut uniquement chez un sixième des ménages. Enfin, les transferts monétaires provenant d'autres ménages privés, qui ont contribué en moyenne pour 1,3% au revenu brut, ont aussi constitué une importante source de revenus pour certains ménages. Ils représentaient plus d'un quart du revenu brut d'un ménage sur cinquante, avant tout des ménages de familles monoparentales.

Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
www.statistique.admin.ch

Les dépenses obligatoires

Les dépenses obligatoires ont été de 2720 francs environ par mois (29% du revenu brut). Dans ce groupe, les impôts représentaient le poste le plus important et s'élevaient à 1125 francs par mois en moyenne (environ 12% du revenu brut).
Font également partie des dépenses obligatoires les cotisations aux assurances sociales (10% environ du revenu brut) telles que l'AVS et les cotisations à la caisse de pension, les primes de l'assurance-maladie obligatoire (5% environ) et les dépenses de transfert monétaires à d'autres ménages (2% environ).

Le revenu disponible et les dépenses des ménages

Le revenu mensuel disponible après déduction des dépenses obligatoires se montait à 6650 francs en moyenne en 2009. Il a été consacré avant tout à la consommation de biens et de services. Les dépenses pour le logement et l'énergie représentaient environ 1495 francs ou 16% du revenu brut, ce qui en a fait le principal poste du budget des ménages.
Les autres postes importants étaient les dépenses pour les transports (7,7%), celles pour les loisirs et la culture (6,7%), les dépenses pour les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées (7,0%) et celles pour la restauration et l'hôtellerie (5,8%). Le revenu disponible a également servi à payer les primes des autres assurances. En 2009, les ménages y ont consacré 3,4% environ de leur revenu brut.

Les dépenses d'alimentation

Les ménages ont dépensé en 2009 quelque 1185 francs par mois pour les produits alimentaires, les boissons et la restauration, soit 13% de leur budget: 600 francs pour les produits alimentaires et plus de 125 francs pour les boissons. Les repas (boissons incluses) pris au restaurant leur ont coûté 460 francs environ. Ce montant inclut la restauration en cantine ou dans des restaurants self-service et les repas à l'emporter.
La viande représentait le principal poste des dépenses pour des produits alimentaires, avec 150 francs par mois. D'autres postes importants étaient constitués par les dépenses pour le pain et les produits céréaliers d'une part, et pour les produits laitiers et les œufs d'autre part, tous deux représentant plus de 100 francs par mois environ. Les ménages ont dépensé respectivement 75 francs et 55 francs en moyenne pour les légumes et les fruits. Ces montants correspondaient à l'achat de quelque 15 kilos de légumes et d'un peu plus de 12 kilos de fruits par mois. Pour une taille moyenne de 2,20 personnes par ménage, cela équivalait à respectivement 6,7 et 5,6 kilos par personne et par mois.

Que reste-t-il ?

Au final, il restait en moyenne aux ménages privés en 2009 un montant de 1160 francs environ à épargner, soit 12,4% du revenu brut. Les ménages disposant d'un revenu brut inférieur à 4900 francs n'ont en général pas été en mesure de faire des économies. Ils ont souvent dépensé davantage que ce dont ils disposaient. Ce constat s'explique notamment par la part relativement importante de ménages de retraités (près de 59%) dans cette catégorie de revenus, qui financent une partie de leurs dépenses en puisant dans leur fortune.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Remarques concernant le niveau des revenus

Le revenu moyen des ménages peut paraître élevé de prime abord. Il convient toutefois de tenir compte des points suivants:

- On prend en considération le revenu total du ménage; or, son niveau dépend fortement de la composition du ménage. Ainsi, une ou plusieurs personnes peuvent contribuer à la formation de ce revenu. En 2009, 39% des ménages comptaient plus d'une personne active occupée.

- Ce revenu comprend tous les revenus qui, d'une manière ou d'une autre, alimentent le budget du ménage: les salaires et autres revenus du travail (y compris les allocations annuelles et avantages en nature), les rentes (de l'AVS, de l'AI et des caisses de pension), les prestations sociales, les intérêts, les dividendes et les autres revenus de la fortune, ainsi que les transferts provenant d'autres ménages. Ces derniers comprennent les prestations en espèces et les avantages en nature.

- Le revenu indiqué est une moyenne, ce qui permet de comparer entre elles les composantes de revenus et de dépenses. La répartition des revenus n'est pas symétrique. En 2009, 58% des ménages disposaient d'un revenu inférieur à la moyenne suisse.

Remarques sur la précision des estimateurs

La précision des estimateurs de l'enquête sur le budget des ménages est très variable. Ces estimateurs sont classés en fonction de leur qualité.

Ce classement repose sur le coefficient de variation: les estimateurs, qui se basent sur des échantillons aléatoires, sont soumis à une erreur stochastique. Celle-ci peut être élevée s'il s'agit de dépenses ou de revenus rares (comme l'achat d'un motocycle) ou de montants très variables (comme les dépenses de santé). Elle se mesure à l'aide du coefficient de variation. Ce dernier est exprimé en pour cent et est défini comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne.

Les estimateurs sont classés comme suit:
a: très bon, coefficient de variation < 1%,
b: bon, coefficient de variation ≥ 1% et < 2%,
c: moyen, coefficient de variation ≥ 2% et < 5%,
d: suffisant, coefficient de variation ≥ 5% et < 10%,
e: mauvais, coefficient de variation ≥ 10%.

L'évolution peut aussi s'observer par rapport à l'année précédente, sur la base de l'écart-type. Cela permet de déterminer si les hausses et les baisses enregistrées sont significatives. Comme bon nombre d'estimateurs de l'enquête sur le budget des ménages 2009 ne présentent pas d'évolutions statistiquement significatives par rapport à l'année précédente, celles-ci ne sont pas prises en compte dans la discussion des résultats.

Renseignements:
Anne Cornali Schweingruber, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie,
tél.: +41 32 71 36095

Service de presse OFS, tél.: +41 32 71 36013, fax: +41 32 71 36281, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications, tél.: +41 32 71 36060, fax: +41 32 71 36061,
e-mail: order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse:
http://www.statistique.admin.ch > Thèmes > 20 - Situation économique et sociale de la population

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse:
http://www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2009

Nombre moyen de personnes par ménage: 2,20

	Montant mensuel en francs par ménage (moyenne) et répartition en pour cent (100%: revenu brut) [1]		
Revenus du travail [2]	**7 053**	**b**	**75,3%**
Revenus issus d'activités salariées	6 109	b	65,2%
Revenus issus d'activités indépendantes	944	d	10,1%
Revenus de la fortune et de la location	**398**	**d**	**4,3%**
Revenu primaire [2]	**7 452**	**b**	**79,5%**
Rentes et transferts sociaux	**1 794**	**c**	**19,1%**
Rentes AVS/AI (premier pilier)	800	c	8,5%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier)	648	c	6,9%
Prestations sociales et indemnités	346	d	3,7%
Transferts monétaires reçus d'autres ménages	**123**	**d**	**1,3%**
Revenu brut	**9 369**	**b**	**100,0%**
Dépenses de transfert obligatoires	**−2 516**	**b**	**−26,9%**
Assurances sociales: contributions	− 896	b	−9,6%
Impôts	−1 126	c	−12,0%
Assurance-maladie de base: primes	− 495	a	−5,3%
Transferts monétaires versés à d'autres ménages	**− 202**	**d**	**−2,2%**
Revenu disponible [3]	**6 650**	**b**	**71,0%**
Autres assurances, taxes et transferts	**− 569**	**b**	**−6,1%**
Assurances-maladie complémentaires: primes	− 128	c	−1,4%
Autres assurances: primes	− 188	b	−2,0%
Taxes	− 72	c	−0,8%
Dons, cadeaux offerts et invitations	− 181	c	−1,9%
Dépenses de consommation	**−5 374**	**b**	**−57,4%**
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	− 659	b	−7,0%
Boissons alcoolisées et tabacs	− 106	c	−1,1%
Restauration et services d'hébergement	− 544	b	−5,8%
Vêtements et chaussures	− 226	c	−2,4%
Logement et énergie	−1 496	b	−16,0%
Ameublement, équipement et entretien du ménage	− 281	c	−3,0%
Dépenses de santé	− 269	c	−2,9%
Transports	− 717	c	−7,7%
Communications	− 177	b	−1,9%
Loisirs et culture	− 627	c	−6,7%
Autres biens et services	− 272	c	−2,9%
Revenus sporadiques [4]	**451**	**e**	**4,8%**
Épargne	**1 158**	**d**	**12,4%**

Qualité des estimateurs:

a Très bon: coefficient de variation < 1%.
b Bon: coefficient de variation de ≥ 1% à < 2%.
c Moyen: coefficient de variation de ≥ 2% à < 5%.
d Suffisant: coefficient de variation de ≥ 5% à < 10%.
e Mauvais: coefficient de variation de ≥ 10%.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.
[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.
[3] Cette notion du revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.
[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.

T2 Dépenses pour l'alimentation, 2009

Nombre moyen de personnes par ménage: 2,20

	Montant mensuel en francs par ménage (moyenne) et répartition en pour cent (100%: revenu brut) [1]		
Produits alimentaires	**599,85**	**b**	**6,40%**
Pain et produits céréaliers	101,26	b	1,08%
Viandes	149,46	c	1,60%
Poisson	20,28	c	0,22%
Lait, fromages et œufs	100,25	b	1,07%
Graisses et huiles	15,76	c	0,17%
Fruits	55,76	b	0,60%
Légumes	74,91	b	0,80%
Sucre, confitures, miel, chocolat et confiserie	40,53	c	0,43%
Sauces, sel, épices, soupes et autres produits alimentaires	41,63	c	0,44%
Boissons non alcoolisées	**58,94**	**c**	**0,63%**
Café, thé et cacao	23,63	c	0,25%
Eaux minérales, boissons sucrées et jus	35,31	c	0,38%
Boissons alcoolisées	**67,58**	**c**	**0,72%**
Eaux-de-vie	6,68	d	0,07%
Vins	52,42	d	0,56%
Bières	8,48	d	0,09%
Restauration	**461,48**	**b**	**4,93%**
Repas dans les restaurants, cafés et bars	222,47	c	2,37%
Boissons non alcoolisées dans les restaurants, cafés et bars	66,63	c	0,71%
Boissons alcoolisées dans les restaurants, cafés et bars	62,43	c	0,67%
Repas et collations en petite restauration	48,14	c	0,51%
Boissons non alcoolisées en petite restauration	13,73	c	0,15%
Boissons alcoolisées en petite restauration	6,98	d	0,07%
Repas dans les cantines	32,76	c	0,35%
Boissons non alcoolisées dans les cantines	7,75	d	0,08%
Boissons alcoolisées dans les cantines	0,58	e	0,01%
Total des dépenses pour l'alimentation	**1187,84**	**b**	**12,68%**

Qualité des estimateurs:

a Très bon: coefficient de variation < 1%.
b Bon: coefficient de variation de ≥ 1% à < 2%.
c Moyen: coefficient de variation de ≥ 2% à < 5%.
d Suffisant: coefficient de variation de ≥ 5% à < 10%.
e Mauvais: coefficient de variation de ≥ 10%.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

T3 Quantités de denrées alimentaires consommées, 2009

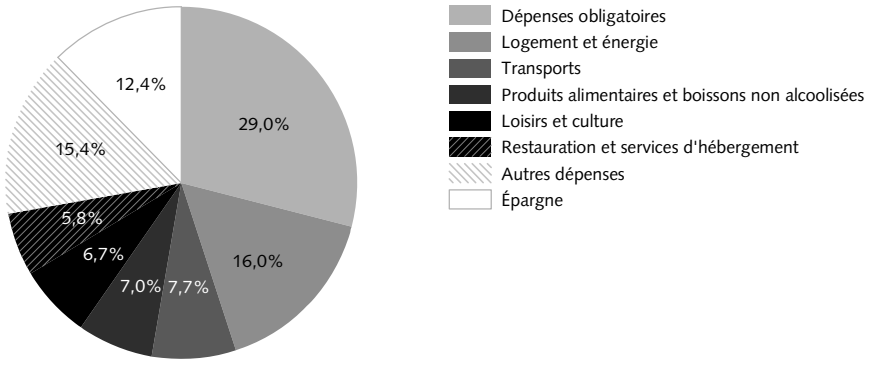
Nombre moyen de personnes par ménage: 2,20

Quantité consommée par mois (moyenne)	*par ménage*	*par personne*
Produits alimentaires		
Pain et produits céréaliers (sans pâtisserie et sandwiches)	9,428 kg	4,287 kg
Viandes	6,331 kg	2,879 kg
Poisson	0,874 kg	0,398 kg
Lait et fromages [1]	19,382 kg	8,814 kg
Graisses et huiles [1]	1,611 kg	0,733 kg
Fruits	12,424 kg	5,650 kg
Légumes (sans herbes aromatiques)	14,823 kg	6,741 kg
Sucre, confitures, miel et chocolat	3,163 kg	1,438 kg
Boissons non alcoolisées		
Café, thé et cacao	1,167 kg	0,531 kg
Eaux minérales, boissons sucrées et jus	29,348 lt	13,346 lt
Boissons alcoolisées		
Eaux-de-vie	0,231 lt	0,105 lt
Vins	4,085 lt	1,858 lt
Bières	2,940 lt	1,337 lt

[1] Dans l'addition, un litre de liquide est équivalent à 1 kilogramme.

Composition du budget moyen des ménages, 2009 — G 1

100% = revenu brut des ménages



© OFS